Compte-Rendu réunion correspondant ENF

Comité d'Ile-de-France – Mardi 26 Avril 2011

Suite à la réunion des représentant ENF départementaux, le Mardi 26 Avril au Comité d'Île-De-France, veuillez trouver ci-dessous un petit bilan des sujets évoqués.

> Représentants du CD92 Natation présents à cette réunion

- PONEAU Olivir, responsable de la formation des Evaluateur et Assistants évaluateur ENF 1, 2 et 3.
- RAGUIN Anaïs, secrétaire administrative du Comité des Hauts-de-Seine et responsable de la gestion des tests Sauv'Nage, Pass'Sports de l'eau et Pass'Compétition.

> Conditions de renouvellement d'agrément ENF

- Avoir au moins un évaluateur ENF 1 licencié dans le club ;
- Participation active au processus ENF par l'envoi des résultats des Sauv'Nages et la participation aux Pass'Sports et Pass'Compétitions.

Cas exceptionnel, si pas d'organisation de Sauv'Nage sur une saison entière, pensez à en informer le CIF en précisant les raisons (pas d'enfants de cette acatégorie, fermeture de bassin pour travaux, etc).

> Sauv'Nage

<u>Les demandes</u> d'organisation sont à adresser au CD92 Natation <u>1 mois avant</u> la date d'organisation du test en précisant le nombre approximatif d'enfants engagés, le club, le lieu, la date, l'heure, et le nom et numéro d'évaluateur ENF 1 du responsable de la session. Une demande par mail, si elle contient bien tous les renseignements demandés suffit. Possibilité (pas d'obligation) d'utiliser le document disponible sur le site Internet.

<u>Les résultats</u> sont à envoyer au CD92 (<u>cd92@club-internet.fr</u>) <u>ET</u> au CIF (<u>magalirathier@hotmail.com</u>) sur tableau Excel prévu cet effet et disponible sur le site Internet

La validation des résultats « Sauv'Nage » sur Extranat.fr est à la charge du club.

Dès que le logiciel le permettra, n'oubliez pas de mettre à jour vos données.

> Pass'Sports de l'eau

L'organisation est sous la responsabilité du Comité départemental.

Notre système de gestion semble bien fonctionner et restera donc tel quel.

L'organisation de ces tests restera donc à la charge du Comité des Hauts-de-Seine (inscription, recherche de bassin, saisi et diffusion au CIF et validation sur Extranat.fr des résultats). Voir Spécial Règlement.

> Pass'Compétition

L'organisation est sous la responsabilité du CIF qui a délégué la gestion au Comité départementaux.

Le CD92 continuera donc à organiser les sessions et de diffuser les résultats au CIF.

Le CIF validera sur Extranat.fr les résultats reçus et vérifiés.

Mise en place définitive du système

A partir de la saison 2012-2013, tous les enfants nés en 2004 et après devront être à jour de leur Pass'compétition (et donc avant cela du Sauv'Nage et Pass'Sports de l'eau complet) pour prétendre participer à une compétition reconnu par la FFN et le CIF.

Les manifestations « d'Animation » pourront toujours être organisées à titre officieux, mais ne seront pas reconnu par les instances supérieures.

> Formation

Date limite de dossier de demande d'équivalence BF4 : Juin 2011.

Date limite de dossier de demande d'équivalence DE : Décembre 2012.

Si certaines personnes n'ont pas reçu leur numéro d'évaluateur ENF 1,2 ou 3, c'est qu'il manquait des pièces dans le dossier.

N'hésitez pas à contacter le CIF pour plus de renseignements en leur indiquant vos nom et prénom, le niveau (1,2 ou 3), le département et la date de la formation, afin qu'il puisse retrouver plus facilement votre dossier.

> Site Internet

Nous rappelons que tous les documents de demande d'engagement ou d'organisation sont disponibles sur le site Internet du CD92, dans la rubrique « Dossiers Divers », puis « ENF ».